



Fiche descriptive Ramsar

Publiée le 8 mars 2018

Version mise à jour, date de publication antérieure: 1 janvier 2006

Algérie Oglat Ed Daïra



Date d'inscription	12 décembre 2004
Site numéro	1426
Coordonnées	33°18'07"N 00°54'02"E
Superficie	23 430,00 ha

Codes couleur

Les champs qui sont ombrés en bleu clair concernent des données et informations uniquement requises en cas de mise à jour de la FDR. Veuillez noter que certains champs concernant des aspects de la Partie 3, la Description des Caractéristiques Ecologiques de la FDR (ombrés en mauve) ne doivent pas être remplis dans le cadre d'une FDR normale; ils sont inclus par souci d'exhaustivité, pour assurer la cohérence voulue entre la FDR et la Description des caractéristiques écologiques 'complète' adoptée dans la Résolution X.15 (2008). Si une Partie contractante ne dispose pas d'informations pertinentes pour ces champs (par exemple issues d'une description nationale des caractéristiques écologiques), elle peut, si elle le souhaite, inclure des informations dans ces champs additionnels

1 - Résumé

Résumé

Oglat Ed Daïra est un lac saumâtre, saisonnier, situé en pleine zone steppique aride caractérisée par une pluviométrie faible et irrégulière de 200 mm/an. Il est alimenté par les eaux de ruissellement d'oueds temporaires. Le plan d'eau libre qui occupe 200 hectares est entouré d'une tamariscaie à base de *Tamarix gallica*, d'une zone mise en défense et d'une zone dunaire. Il y a également des plantations pastorales et des fermes d'élevage ovine et bovine. Ce site est un exemple représentatif, rare et unique, de type de zone humide naturelle de la région biogéographique steppique désertique sub-saharienne africaine. On relève une diversité biologique avec la présence d'une faune composée principalement d'espèces d'oiseaux d'eau, mammifère et reptile. Ce site joue un rôle d'oasis pour l'avifaune tant pour la migration que pour l'hivernage. L'espèce la plus représentée en effectif est la Foulque macroule (*Fulica atra*) avec 150 individus et le Tadorne casarca (*Tadorna ferruginea*) nicheur avec 50 individus apparemment sédentaires et très liés à ce plan d'eau.

2 - Données et localisation

2.1 - Données officielles

2.1.1 - Nom et adresse du compilateur de cette FDR

Compilateur 1

Nom	Mahammedi Mohamed
Institution/agence	Conservation des forêts de Nâama
Adresse postale	Conservation des forêts de Nâama pp 65
Courriel	conservationnaama@yahoo.fr
Téléphone	+213 49 59 33 69
Fax	+213 49 59 33 10

Compilateur 2

Nom	Bendjedda Nadjiba
Institution/agence	Direction Générale des Forêts
Adresse postale	Direction générale des forêts, Chemin Doudou Mokhtar, Ben Aknoun, Alger, Algérie.
Courriel	bendjeddanadjiba@yahoo.fr
Téléphone	+213 23 23 82 97
Fax	+213 23 23 82 97

2.1.2 - Période de collecte des données et des informations utilisées pour compiler la FDR

Depuis l'année	2012
Jusqu'à l'année	2016

2.1.3 - Nom du Site Ramsar

Nom officiel (en anglais, français ou espagnol)	Oglat Ed Daïra
Nom non officiel (optionnel)	Haoudh Ed Daïra

2.1.4 - Changements dans les limites et la superficie du site depuis l'inscription ou depuis la mise à jour précédente

(Mise à jour) A. Changements aux limites du site Oui Non

(Mise à jour) B. Changements à la superficie du site Aucun changement à la superficie

2.1.5 - Changements dans les caractéristiques écologiques du site

(Mise à jour) 6b i. Les caractéristiques écologiques du Site Ramsar (y compris les critères applicables) ont-elles changé depuis la FDR précédente? Non évalué

2.2 - Localisation du site

2.2.1 - Définir les limites du site

b) Carte/image numériques
<1 fichier(s)>

Former maps	0
-------------	---

Description des limites

Le site est situé à 30 km au Sud-Ouest du chef lieu de la wilaya de Nâama, à 45 km de la Daïra de Mécheria (22.000 habitants) et à 3 Km de la commune de Aïn Ben Khelil d'où le site tire son lieu dit.

2.2.2 - Emplacement général

a) Dans quelle grande région administrative se trouve le site?

b) Quels sont la ville ou le centre de population les plus proches?

2.2.3 - Pour les zones humides situées sur des frontières nationales seulement

a) La zone humide s'étend-elle sur le territoire d'un ou de plusieurs autres pays? Oui Non

b) Le site est-il adjacent à un autre Site Ramsar inscrit qui se trouve sur le territoire d'une autre Partie contractante? Oui Non

2.2.4 - Superficie du site

Superficie officielle, en hectares (ha):

Superficie en hectares (ha) telle que calculée d'après les limites SIG

2.2.5 - Biogéographie

Régions biogéographiques

Systeme(s) de régionalisation	Région biogéographique
Écorégions terrestres du WWF	Paléarctique Occidental
Freshwater Ecoregions of the World (FEOW)	Paléarctique Occidental
Autre système (préciser lequel ci-dessous)	Madagascar a Conservation Assessment

Autre système de régionalisation biographique

3 - Pourquoi le site est-il important?

3.1 - Critères Ramsar et leur justification

- Critère 1: Types de zones humides naturels ou quasi naturels représentatifs, rares ou uniques

Services hydrologiques fournis

Le lac joue un rôle important dans la recharge, le renouvellement et l'alimentation des nappes phréatiques, le captage des sédiments et la prévention contre l'érosion hydrique par l'écrêtement des crues.

Autres services écosystémiques fournis

On relève une diversité biologique avec la présence d'une faune composée principalement d'espèce d'oiseaux d'eau, mammifère et reptile.
Le site constitue un cadre naturel pour la vulgarisation et la sensibilisation des citoyens et de la population riveraine, précisément les écoliers et les lycéens dans le cadre de la préservation et la protection du milieu naturel. C'est aussi un pôle de visites pédagogiques, un laboratoire à ciel ouvert pour les chercheurs et les étudiants concernant les écosystèmes humides dans les régions steppiques arides.

Autres raisons

Oglat Ed Daïra est une zone humide qui devrait être considérée comme un site d'importance internationale car c'est un exemple représentatif, rare et unique, de type de zone humide naturelle de la région biogéographique steppique désertique sub-saharienne africaine.
Ce plan d'eau saumâtre, saisonnier, situé en pleine zone steppique aride est entouré d'une ceinture végétale composée d'une Tamariscaie (Tamarix gallica) issue d'un reboisement effectué il y a 20 ans. On observe, par endroits, des plages de phragmites très broutées. Près de l'eau et sur tout le périmètre du lac, existe une végétation herbacée très clairsemée formée de Juncus sp. et de Carex (Carex sp).

- Critère 2: Espèces rares et communautés écologiques menacées

- Critère 3: Diversité biologique

Justification

Le site présente une flore comprenant 5 espèces *Helianthemum lippii*, *Helianthemum hirtum*, *Helianthemum apertum*, *Frankenia thymifolia* endémiques des Hauts Plateaux du Sud Oranais représentant 54% des endémiques de cette région.
L'avifaune du site est composée de 52 espèces réparties dans 25 familles, la diversité observée au niveau des familles est très importante. On relève une diversité biologique avec la présence d'une faune composée principalement de Tadorne casarca (*Tadorna ferruginea*), Poule sultane (*Porphyrio porphyrio*), Canard souchet (*Anas clypeata*), Canard Colvert (*Anas platyrhynchos*), Poule d'eau (*Galinula chloropus*), Canard Pilet (*Anas acuta*), Aigle Botté (*Hieraetus pennatus*), Outarde Houbara (*Chlamydotis undulata*), Caille des blés (*Coturnix coturnix*), Avocette (*Recurvirostra avosseta*), Gazelle de cuvier (*Gazella gazella*), Hérisson du désert (*Paraechinus aethiopicus*), Chacal doré (*Canis aureus*), Renard roux (*Vulpes vulpes*), Tortue Commune (*Testudo graeca*), Caméléon commun (*Chameleo vulgaris*) et Lièvre commun (*Lepus capensis*). Et d'une flore représentée notamment par *Tamarix gallica*, Peuplier blanc (*Populus alba*), Pin d'Alep (*Pinus halepensis*), Peuplier Noir (*Populus nigra*), Retama retam, Pistachier de l'atlas (*Pistacia Atlantica*), Jujubier (*Ziziphus lotus*), Malva parviflora, Sparte (*Lygeum spartum*), Alfa (*Stippa tenacissima*), *Saccocolyx saturioides* et Armoise blanche (*Artemisia alba alba*).

- Critère 4: Habitat pour un stade critique du cycle et de vie ou lors de conditions difficiles

3.2 - Espèces végétales dont la présence explique l'importance internationale du site





Nom scientifique	Nom commun	Critère 2	Critère 3	Critère 4	UICN Liste rouge	CITES Annexe I	Autre statut	Justification
<i>Artemisia alba alba</i> 	Armoise blanche	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		
<i>Convolvulus supinus</i> 		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		
<i>Frankenia thymifolia</i> 		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		
<i>Helianthemum hirtum</i> 		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		
<i>Helianthemum ledifolium apertum</i> 		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		
<i>Helianthemum lippii</i> 		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		
<i>Lygeum spartum</i> 	Sparte	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		
<i>Malva parviflora</i> 		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		
<i>Pinus halepensis</i> 	pin de Jérusalem; pin d'Alep	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	LC 	<input type="checkbox"/>		
<i>Pistacia atlantica</i> 	Pistachier de l'atlas	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		
<i>Populus alba</i> 	Peuplier blanc	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		
<i>Populus nigra</i> 	Peuplier noir	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	LC 	<input type="checkbox"/>		
<i>Retama monosperma</i> 	Genêt blanc	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		
<i>Saccocalyx saturejoides</i> 		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		
<i>Stipa tenacissima</i> 	Alfa	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		
<i>Tamarix gallica</i> 		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		
<i>Ziziphus lotus</i> 	Jujubier	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		

supports endemic species + supports rare/endangered species + unique/last remaining example of a particular plant community

3.3 - Espèces animales dont la présence explique l'importance internationale du site

Phylum	Nom scientifique	Nom commun	L'espèce justifie le critère				L'espèce contribue au critère				Taille pop.	Période de Est. pop.	% occurrence 1)	UICN Liste rouge	CITES Annexe I	CMS Annexe I	Autre statut	Justification	
			2	4	6	9	3	5	7	8									
Oiseaux																			
CHORDATA / AVES	<i>Anas acuta</i> 	canard pilet	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
CHORDATA / AVES	<i>Anas clypeata</i> 	canard souchet	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Phylum	Nom scientifique	Nom commun	L'espèce justifie le critère				L'espèce contribue au critère				Taille pop.	Période de Est. pop.	% occurrence 1)	UICN Liste rouge	CITES Annexe	CMS Annexe I	Autre statut	Justification
			2	4	6	9	3	5	7	8								
CHORDATA / AVES	<i>Anas platyrhynchos</i>	canard colvert	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		possible lieu de nidification
CHORDATA	<i>Aves</i>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA / AVES	<i>Carduelis carduelis</i>	chardonneret élégant	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		lieu de nidification
CHORDATA / AVES	<i>Chlamydotis undulata</i>	Outarde houbara	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				VU 	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
CHORDATA / AVES	<i>Chloris chloris</i>	verdier d'Europe	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		lieu de nidification
CHORDATA / AVES	<i>Coturnix coturnix</i>	Caille des blés	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA / AVES	<i>Fulica atra</i>	Foule macroule	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		possible lieu de nidification, lieu de migration
CHORDATA / AVES	<i>Gallinula chloropus</i>	gallinule poule-d'eau	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	4			LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		possible lieu de reproduction, lieu de migration
CHORDATA / AVES	<i>Hieraetus pennatus</i>	aigle botté	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA / AVES	<i>Porphyrio porphyrio</i>	Talève sultane	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA / AVES	<i>Recurvirostra avosetta</i>	Avocette élégante	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA / AVES	<i>Tadorna ferruginea</i>	Tadome casarca	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		lieu de nidification
Autres																		
CHORDATA / MAMMALIA	<i>Canis aureus</i>	chacal doré	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA / REPTILIA	<i>Chamaeleo chamaeleon</i>	Caméléon commun	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA / MAMMALIA	<i>Gazella gazella</i>	Gazelle de Cuvier	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				VU 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA / MAMMALIA	<i>Lepus capensis</i>	lièvre	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA	<i>Mammalia</i>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA / MAMMALIA	<i>Paraechinus aethiopicus</i>	Hérisson du désert	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA	<i>Reptilia</i>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		

Phylum	Nom scientifique	Nom commun	L'espèce justifie le critère				L'espèce contribue au critère				Taille pop.	Période de Est. pop.	% occurrence 1)	UICN Liste rouge	CITES Annexe I	CMS Annexe I	Autre statut	Justification
			2	4	6	9	3	5	7	8								
CHORDATA / REPTILIA	<i>Testudo graeca</i> 	tortue grecque	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				VU 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA / MAMMALIA	<i>Vulpes vulpes</i> 	renard roux	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		

1) Pourcentage de la population biogéographique totale dans le site

Ce site joue un rôle d'oasis pour l'avifaune tant pour la migration que pour l'hivernage. Les familles représentatives du site sont les anatidés avec 10 espèces, les Scolopacidae avec 4 espèces et les Charadriidés avec 3 espèces. La présence de grands arbres de Tamaris permet la nidification de 2 fringillidés, le verdier d'Europe (*Carduelis chloris*) et le Chardonneret élégant (*Carduelis carduelis*). L'espèce la plus représentée en effectif est la Foulque macroule (*Fulica atra*) avec 150 individus et le Tadome casarca (*Tadorna ferruginea*) nicheur avec 50 individus apparemment sédentaires et très liés à ce plan d'eau. La poule d'eau (*Gallinula chloropus*) y est également présente avec 4 sujets observés en fin mars 2004, ceci suppose une possibilité de reproduction.

Outre les espèces hivernantes dans tout le nord algérien qui étendent leur territoire d'hivernage jusque dans le milieu steppique, le site accueille des migrateurs en passage printanier et automnal comme les Limicoles qui hivernent en Afrique sahélienne en empruntant notamment en retour de migration la voie Ouest et utilisant les zones humides pour faire des haltes. Sur l'ensemble des 52 espèces recensées, 14 sont passagers, 19 nicheurs et 20 hivernants.

3.4 - Communautés écologiques dont la présence explique l'importance internationale du site

Nom de la communauté écologique	La communauté satisfait-elle au Critère 2?	Description	Justification
Stipa tenasissima	<input type="checkbox"/>	se situant entre les hauts des glacis à croûte calcaire et l'encroûtement de Djebel Guetob El Hamra et Djebel Aâr à Alfa Stipa tenasissima	
la tamariscaie	<input type="checkbox"/>	coincée entre la deuxième et Djebel Djorf El Hammam où l'on trouve le glacis d'érosion ensablé composé de sols profonds sablo-limoneux, est occupée par les steppes à <i>Thymelaea microphylla</i> , <i>Salsola vermiculata</i> , <i>Helianthemum lipii</i> et <i>Marrubium deserti</i>	
Stipagrostis pungens	<input type="checkbox"/>	champs de dunes se situant dans la partie Sud du Haoued (ou bassin) et le côté Ouest de Aïn Ben Khelil avec comme base végétale le Drinn <i>Stipagrostis pungens</i> et le <i>Tamarix gallica</i> ;	

4 - Comment est le site? (Description des caractéristiques écologiques)

4.1 - Caractéristiques écologiques

Ce plan d'eau saumâtre, saisonnier, situé en plein zone steppique aride est entouré d'une ceinture végétale composée d'une Tamariscaie (*Tamarix gallica*).

Près de l'eau et sur tout le périmètre du lac, existe une végétation herbacée très clairsemée formée de *Juncus* sp. et de *Carex* (*Carex* sp.). La largeur de la ceinture atteignant plus de 100 mètres par endroits freine l'avancée des dunes de sables qui longent la partie Sud. On relève une diversité biologique avec la présence d'une faune composée principalement de *Tadome casarca* (*Tadome ferruginea*), Poule sultane (*Porphyrio porphyrio*), Poule d'eau (*Gallinula chloropus*), Canard Pilet (*Anas acuta*), Aigle Botté (*Hieraetus pennatus*), Outarde Houbara (*Chlamydotis undulata*), Gazelle de cuvier (*Gazella gazella*), Hérisson du désert (*Paraechinus aethiopicus*), Chacal doré (*Canis aureus*), Renard roux (*Vulpes vulpes*), Tortue Commune (*Testudo grecca*). Et d'une flore représentée notamment par *Tamarix gallica*, Peuplier blanc (*Populus alba*), Pin d'Alep (*Pinus halepensis*), Peuplier Noir (*Populus Nigra*), Retama retam, Pistachier de l'atlas (*Pistacia Atlantica*), Jujubier (*Ziziphus lotus*).

Six unités écologiques sont individualisées :

L'Unité 1, Haoud (ou bassin) constituée de sols d'apport alluvial avec des fonds constitués d'argiles et de limons; L'Unité 2, la tamariscaie avec le même type de sol ; L'Unité 3, coïncée entre la deuxième et Djebel Djorf El Hammam où l'on trouve le glacis d'érosion ensablé composé de sols profonds sablo-limoneux, est occupée par les steppes à *Thymelaea microphylla*, *Salsola vermiculata*, *Helianthemum lipii* et *Marrubium deserti* ; L'Unité 4, se situant entre les hauts des glacis à croûte calcaire et l'encroûtement de Djebel Guetob El Hamra et Djebel Aâr à Alfa Stipa tenassissima ; L'Unité 5, zone située entre les oueds Rokaïna, El Mefreg et El Masdouria avec un glacis d'érosion et des zones d'épandage à sols d'apports colluviaux et alluviaux et sablo-limoneux dont les steppes dégradées sont à base de *Atractylis serratuloïdes*, *Thymelaea microphylla*, *Peganum harmala* et des cultures céréalières avec *Ziziphus lotus* ; L'Unité 6, champs de dunes se situant dans la partie Sud du Haoued (ou bassin) et le côté Ouest de Aïn Ben Khelil avec comme base végétale le Drinn *Stipagrostis pungens* et le *Tamarix gallica* ; Et l'Unité 7, glacis à sol squelettique à steppe très dégradée à base de *Atractylis serratuloïdes*, *Thymelaea microphylla*, *Peganum harmala*, située entre le Haoud, Aïn Ben Khelil et Sidi Moussa.

4.2 - Quel(s) type(s) de zones humides se trouve(nt) dans le site?

Zones humides continentales

Types de zones humides (code et nom)	Nom local	Classement de l'étendue (ha) (1: la plus grande - 4: la plus petite)	Superficie (ha) du type de zone humide	Justification du Critère 1
Eau saline, saumâtre ou alcaline > Lacs >> Q: Lacs salés/ saumâtres/ alcalins permanents		0		
Eau saline, saumâtre ou alcaline > Lacs >> R: Lacs et étendues d'eau saline/ saumâtre/ alcaline saisonniers/ intermittents		1		Représentatif

4.3 - Éléments biologiques

4.3.1 - Espèces végétales

Autres espèces de plantes remarquables

Nom scientifique	Nom commun	Position dans l'aire de répartition / endémisme / autre
<i>Atractylis serratuloïdes</i>		
<i>Ballota deserti</i>		
<i>Peganum harmala</i>	Harmal	
<i>Salsola vermiculata</i>		
<i>Stipagrostis pungens</i>		
<i>Thymelaea microphylla</i>		

4.3.2 - Espèces animales

Autres espèces animales remarquables

Phylum	Nom scientifique	Nom commun	Taille pop.	Période d'est. de pop	% occurrence	Position dans aire de répartition / endémisme/autre
CHORDATA/AVES	<i>Corvus ruficollis</i>	Corbeau brun				
CHORDATA/AVES	<i>Passer domesticus</i>	moineau domestique				
CHORDATA/AVES	<i>Streptopelia senegalensis</i>	Tourterelle maillée				
CHORDATA/AVES	<i>Sylvia deserticola</i>	Fauvette de l'Atlas				
CHORDATA/AVES	<i>Upupa epops</i>	Huppe fasciée				

4.4 - Éléments physiques

4.4.1 - Climat

Région	Sous-région climatique
B: Climat sec	BSK: Steppe de moyenne latitude (Moyenne latitude sèche)

C'est un bioclimat Saharien à hiver frais du Secteur biogéographique des Hauts Plateaux du Domaine Maghrébin steppique. La pluviosité moyenne, enregistrée à Nâama et Mécheria, est de 86 mm entre mars et novembre. La T° minimale du mois le plus froid, janvier est de 2,12°C pour Mécheria et 0,36°C pour Nâama. Le mois le plus chaud, juillet, présente une T° maximum de 35,92°C pour Mécheria et 36°C pour Nâama.

4.4.2 - Cadre géomorphologique

a) Élévation maximum au-dessus du niveau de la mer (en mètres)

- Bassin hydrologique entier
- Partie supérieure du bassin hydrologique
- Partie moyenne du bassin hydrologique
- Partie inférieure du bassin hydrologique
- Plus d'un bassin hydrologique
- Pas dans un bassin hydrographique
- Côtier

Veuillez donner le nom du ou des bassins hydrographiques. Si le site se trouve dans un sous-bassin, indiquer aussi le nom de la plus grande rivière du bassin. Pour un site côtier/marin, indiquer le nom de la mer ou de l'océan.

La zone comporte de grands ensembles géomorphologiques composés de vastes surfaces d'érosion et des Hauts Plateaux creusés de grandes dépressions appelées Daïas ou Haoud, avec des terrains du Quaternaire continental et des alluvions récents au niveau des oueds. Des reliefs montagneux constitués de dolomies du Jurassique moyen comme Guetob El Hamar (1.580 m, 1.492 m et 1.592 m) et Djebels Hafid Boukhechba (1.322 m), El Masdouria (1.1175 m), des terrains du Pliocène occupant le reste des paysages à poudingue et des calcaires lacustres.

4.4.3 - Sol

Mnéral

(Mise à jour) Changements au moment de la mise à jour de la FDR Pas de changement Augmentation Diminution Inconnu

Pas d'information disponible

Les types de sols sont-ils sujets aux changements par suite de changements dans les conditions hydrologiques (p. ex., salinité ou acidification accrues)? Oui Non

Veuillez fournir d'autres informations sur les sols (optionnel)

Les sols s'agencent avec les conditions morpho-géologiques, les minéraux bruts ou lithosols se localisent au niveau des principaux djebels (Guetob El Hamra, Hafid, Boukhechba, Bou Amoud, etc.) ainsi que des sols peu évolués des bassins versants de djebels, des sols calcimagnésiques à dalles calcaires occupant la presque totalité des glacis autour de Aïn Ben Kheilil. Par contre, au niveau des oueds, daïas et/ou haoud (ou dépression), les sols peu évolués d'apport alluviaux dominent, comme pour le site.

4.4.4 - Régime hydrologique

Permanence de l'eau

Présence?	Changements au moment de la mise à jour de la FDR
Habituellement de l'eau présente de manière saisonnière, éphémère ou intermittente	

Source d'eau qui maintient les caractéristiques du site

Présence?	Source d'eau prédominante	Changements au moment de la mise à jour de la FDR
Alimenté par l'eau de surface	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun changement

Destination de l'eau

Présence?	Changements au moment de la mise à jour de la FDR
Alimente l'eau souterraine	Aucun changement

Stabilité du régime hydrologique

Présence?	Changements au moment de la mise à jour de la FDR
Niveaux d'eau fluctuants (y compris marée)	Aucun changement

Ajouter tout commentaire sur le régime hydrologique et ses déterminants (s'il y a lieu). Utiliser cette boîte pour expliquer les sites ayant une hydrologie complexe:

Le lac joue un rôle important dans la recharge, le renouvellement et l'alimentation des nappes phréatiques. Il est alimenté par les eaux de ruissellement d'oueds temporaires.

4.4.5 - Régime de sédimentation

Une érosion importante de sédiments se produit dans le site

(Mise à jour) Changements au moment de la mise à jour de la FDR Pas de changement Augmentation Diminution Inconnu

Le régime de sédimentation est inconnu

4.4.6 - pH de l'eau

Inconnu

4.4.7 - Salinité de l'eau

Mxohaline(saumâtre)/Mxosaline (0.5-30 g/l)

(Mise à jour) Changements au moment de la mise à jour de la FDR Pas de changement Augmentation Diminution Inconnu

Inconnu

4.4.8 - Matières nutritives dissoutes ou en suspension dans l'eau

Inconnu

4.4.9 - Caractéristiques de la région environnante qui pourraient affecter le site

Veuillez décrire si, et dans ce cas comment, le paysage et les caractéristiques écologiques de la région environnant le Site Ramsar i) essentiellement semblables ii) significativement différentes différent de ceux du site lui-même:

La région environnante présente une urbanisation ou un développement plus important

La région environnante a une densité de population humaine plus élevée

Dans la région environnante, il y a une utilisation agricole plus intense

La région environnante a des types de sols ou des types d'habitats significativement différents

Décrivez d'autres raisons pour lesquelles la région environnante est différente:

Le plan d'eau libre qui occupe 200 hectares est entouré des unités suivantes: une tamariscaie à base de Tamarix gallica, une zone mise en défense depuis 1999 par le Haut Commissariat à la défense de la steppe (HCDS) et une zone dunaire au Nord-Ouest. Les sols sont occupés actuellement par des dunes fixées par l'homme lors de programmes réalisés par la conservation des forêts de Nâama, des plantations pastorales réalisées par le Haut Commissariat à la Défense de la Steppe (HCDS), des fermes d'élevage ovin et bovin et des exploitations agricoles familiales. Tandis que la région voisine est composée de steppes à base de sparte dégradé, Tymeaea microphyla, Atractylis serratuloides, Helianthemum hirtum.

4.5 - Services écosystémiques

4.5.1 - Services/avantages écosystémiques

Services d'approvisionnement

Services écosystémiques	Exemples	Importance/Étendue/Signification
Eau douce	Eau pour agriculture irriguée	Moyen
Produits non alimentaires des zones humides	Fourrage pour le bétail	Moyen

Services de régulation

Services écosystémiques	Exemples	Importance/Étendue/Signification
Maintien des régimes hydrologiques	Recharge et évacuation des eaux souterraines	Moyen
Protection contre l'érosion	Rétention des sols, sédiments et matières nutritives	Moyen
Prévention des risques	Maîtrise des crues, stockage des eaux de crues	Moyen

Services culturels

Services écosystémiques	Exemples	Importance/Étendue/Signification
Loisirs et tourisme	Observation de la nature et tourisme dans la nature	Moyen
Spirituels et d'inspiration	Patrimoine culturel (historique et archéologique)	Moyen
Spirituels et d'inspiration	Valeurs spirituelles et religieuses	Moyen
Scientifiques et pédagogiques	Activités et possibilités pédagogiques	Moyen
Scientifiques et pédagogiques	Systèmes de connaissance importants, importance pour la recherche (zone ou site de référence scientifique)	Moyen
Scientifiques et pédagogiques	Site d'études scientifiques majeures	Moyen

Services d'appui

Services écosystémiques	Exemples	Importance/Étendue/Importance
Biodiversité	Soutient une diversité de formes de vie, notamment des plantes, des animaux et des microorganismes, les gènes qu'ils contiennent et les écosystèmes dont ils font partie	Moyen

Des études ou des évaluations ont-elles été faites de la valorisation économique des services écosystémiques fournis par ce Site Ramsar? Oui Non Inconnu

4.5.2 - Valeurs culturelles et sociales

- i) le site fournit un modèle pour l'utilisation rationnelle des zones humides, démontrant l'application de connaissances et de méthodes traditionnelles de gestion et d'utilisation qui maintiennent les caractéristiques écologiques de la zone humide

Description, s'il y a lieu

la présence d'une nappe phréatique importante aboutit au développement agricole qui est une source de vie pour la population locale, plus la pratique d'élevage organisée par l'A.P.C. en collaboration avec les autorités de la wilaya et les associations concernées. Ain Ben khelil est une commune traditionnelle par son aspect culturelle spécial et propre à la région, le festival annuel est sacré, de valeur importante caractérisé par la célébration de waadat, (Sidi Moussa), point de rencontre régional ou le cheval de la race (Arabe Pure), les danses folkloriques (Alaoui) avec les armes à feu de poudre, symbole essentiel du festival.

- ii) le site a des traditions culturelles exceptionnelles ou des vestiges d'anciennes civilisations qui ont influencé les caractéristiques écologiques de la zone humide
- iii) les caractéristiques écologiques de la zone humide dépendent de l'interaction avec les communautés locales ou les peuples autochtones
- iv) des valeurs non matérielles pertinentes telles que des sites sacrés sont présentes et leur existence est étroitement liée au maintien des caractéristiques écologiques de la zone humide

4.6 - Processus écologiques

<aucune donnée disponible>

5 - Comment est géré le site? (Conservation et gestion)

5.1 - Régime foncier et responsabilités (Administrateurs)

5.1.1 - Régime foncier/propriété

Propriété publique

Catégorie	Dans le Site Ramsar	Dans la zone environnante
Gouvernement fédéral/national	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Propriété privée

Catégorie	Dans le Site Ramsar	Dans la zone environnante
Autres types de propriétaire(s) privé(s)/individuel(s)	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Fournir d'autres informations sur le régime foncier / régime de propriété (optionnel):

Wilaya de Nâama
 Ministère des ressources en eau, Direction de l'hydraulique de Nâama
 Ministère de l'agriculture, du développement rural et de la pêche, Direction générale des Forêts, Conservation des forêts de Nâama.

5.1.2 - Organe de gestion

Indiquer le bureau local / les bureaux locaux de toute agence ou organisation responsable de la gestion du site: Conservation des forêts de la wilaya de Nâama
Direction de l'hydraulique de la wilaya de Nâama

Donner le nom et le poste de la personne ou des personnes responsable(s) de la zone humide: Mahammedi Mohamed

Adresse postale: Conservation des forêts de la Wilaya de Nâama, Wilaya de Nâama

Adresse de courriel: naamaforet@yahoo.fr

5.2 - Menaces aux caractéristiques écologiques et réponses (gestion)

5.2.1 - Facteurs (actuels ou probables) touchant défavorablement les caractéristiques écologiques du site

Régulation de l'eau

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Changements	Dans la zone environnante	Changements
Extraction d'eau	Faible impact	Faible impact	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun changement	<input type="checkbox"/>	Aucun changement

Agriculture et aquaculture

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Changements	Dans la zone environnante	Changements
Élevage d'animaux et pâturage	Impact moyen	Impact élevé	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun changement	<input type="checkbox"/>	Aucun changement
Non précisé			<input checked="" type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	

Modifications au système naturel

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Changements	Dans la zone environnante	Changements
Barrages et utilisation/gestion de l'eau	Faible impact	Impact moyen	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun changement	<input type="checkbox"/>	Aucun changement
Non précisé/autres	Faible impact	Faible impact	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun changement	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun changement

Changements climatiques et phénomènes météorologiques extrêmes

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Changements	Dans la zone environnante	Changements
Déplacement et modification de l'habitat	Faible impact	Faible impact	<input type="checkbox"/>	Aucun changement	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun changement

La zone humide est très fréquentée par des troupeaux d'ovins et de quelques bovins du village voisin qui exploitent la végétation herbacée et se réfugient à l'ombre des tamaris pendant les périodes de grandes chaleurs. Tout autour du site on observe une dynamique de mise en valeur des terres pour y cultiver des céréales et des fourrages. Le défrichage et la dégradation du couvert végétal, le pacage et les coupes illicites, le détournement incontrôlé de l'eau pour l'abreuvement du cheptel, l'envasement du lac, la formation des voiles dunaires. Dans la région voisine, il y a des problèmes liés à l'érosion et à la désertification.

5.2.2 - Statut légal de conservation

<aucune donnée disponible>

5.2.3 - Catégories d'aires protégées UICN (2008)

- la Réserve naturelle intégrale
- Ib Zone de nature sauvage: aire protégée gérée principalement pour la protection de la nature sauvage
- II Parc national: aire protégée gérée principalement pour la protection des écosystèmes et les loisirs
- III Monument naturel: aire protégée gérée principalement pour la conservation de caractéristiques naturelles spécifiques
- IV Zone de gestion des habitats/espèces: aire protégée gérée principalement pour la conservation dans le cadre d'une intervention de gestion
- V Paysage terrestre/marin protégé: aire protégée gérée principalement pour la conservation du paysage terrestre/marin et les loisirs
- VI Aire protégée de ressource gérée: aire protégée gérée principalement pour l'utilisation durable des écosystèmes naturels

<aucune donnée disponible>

5.2.4 - Mesures de conservation clés

Protection juridique

Mesures	état
Protection juridique	Appliquées

Habitat

Mesures	état
Gestion/restauration hydrologique	Proposées
Manipulation/amélioration de l'habitat	Proposées

Activités anthropiques

Mesures	état
Activités de communication, éducation, sensibilisation et participation	Proposées

Autre:

Le site bénéficie d'un projet «G35» de renforcement des capacités au profit des associations locales de protection de la biodiversité avec un financement par le FEM/PNUD pour une durée de 3 années à compter de 2003. Il y est prévu les opérations suivantes : L'élaboration d'un plan de gestion, l'aménagement de sources curage, réalisation de bassins d'accumulation, d'abreuvoirs et des conduites de refoulement, la création de volières, l'installation d'un dispositif de culture hors sol pour la production de plants, l'installation de gardiens, l'installation de panneaux d'information et de sensibilisation et l'acquisition d'équipements didactiques.

Les mesures suivantes y sont également proposées : une mise en défense autour du site sur 10.000 hectares, l'installation d'une équipe locale de conservation et de recensement de l'avifaune, le lancement d'une campagne de vulgarisation et sensibilisation et la formulation de projets de proximité visant le développement rural et durable de la biodiversité au profit de la population riveraine.

La réalisation dans le cadre du programme sectoriel (forêts) au niveau des périmètres agricoles et au voisinage du site d'actions de fixation de dunes sur 1.080 hectares, la réalisation d'une « bande verte forestière » sur 60 hectares, la plantation fruitière sur 105 hectares et des brises-vent au profit de la population riveraine. On note aussi l'intervention de la Conservation des Forêts de Nâama pour sauvegarder le patrimoine forestier (Brigade forestière pour la lutte contre le pacage, les coupes illicites et le braconnage).

5.2.5 - Plan de gestion

Y a-t-il un plan de gestion spécifique pour le site? Oui

Une évaluation de l'efficacité de la gestion a-t-elle été entreprise pour le site? Oui Non

Si le site est un site transfrontière officiel comme indiqué dans la section Admin. et limites > Localisation du site, y a-t-il des processus de planification de la gestion communs avec une autre Partie contractante? Oui Non

5.2.6 - Plan de restauration

Ya-t-il un plan de restauration spécifique au site? Pas de besoin identifié

5.2.7 - Suivi mis en œuvre ou proposé

Suivi	état
Oiseaux	Appliqué

6 - Document additionnel

6.1 - Rapports et documents additionnels

6.1.1 - Références bibliographiques

A.N.A.T., 1989 : Plan d'aménagement de la wilaya de Nâama. Synthèse communale de Aïn Ben Khelil, Alger
Battandier, JA., Tarbut, L. 1890 : Flore de l'Algérie et catalogue des plantes du Maroc. Tome 1, Dicotyledones, Jourdan, Alger, 872p.
Battandier, JA., Tarbut, L. 1895 : Flore de l'Algérie et catalogue des plantes du Maroc. Tome 2, Jourdan, Alger, 872p.
Bergueul, N. 1990 : Contribution à l'étude des dunes fixées au niveau des mises en défens d'âges différents à Aïn Bn Khelil. Mém. DES. Univ. Sci. Technol. Houari Boumediène, Alger, 66p.
Ozenda, P. 1977 : Flore du Sahara, CNRS, 2e ed., 62p.
Quezel, P. et Santa, S. 1962-1963 : Flore de l'Algérie et du Sahara septentrional, CNRS, Paris, 2 vol.

6.1.2 - Rapports et documents additionnels

i. listes taxonomiques d'espèces de plantes et d'animaux présents dans le site (voir section 4.3)

<2 fichier(s)>

ii. une Description détaillée des caractéristiques écologiques (DCE) (dans un format national)

<no file available>

iii. une description du site dans l'inventaire national ou régional des zones humides

<no file available>

iv. rapports relevant de l'article 3.2

<no file available>

v. plan de gestion du site

<1 fichier(s)>

vi. autre littérature publiée

<no file available>

6.1.3 - Photographie(s) du site

Fournir au moins une photographie du site:



Oglat Ed Daïra (Inconnue,
00-00-00)

6.1.4 - Lettre d'inscription et données correspondantes

Lettre d'inscription

<1 fichier(s)>

Date d'inscription 2004-12-12